

# **CONSEIL MUNICIPAL d'OSMERY**

## **Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2015**

### **compte-rendu sommaire**

Le conseil municipal d'Osmery :

- approuve le rapport et le schéma de mutualisation pour les années 2015-2020 de la Communauté de Communes le Dunois ;
- accepte l'offre du Syndicat Départemental d'Energie du Cher pour l'installation de trois prises guirlandes ;
- accepte la convention de transport scolaire avec le Conseil Départemental pour la prise en charge de la participation des familles ;
- accepte la convention de participation financière pour une formation mutualisée Certiphyto Applicateur organisée par le CNFPT en partenariat avec la commune de Lantan, les 27 novembre et 3 décembre 2015 dans la salle de réunions de la mairie de Bussy ;
- accepte de verser la participation aux dépenses de personnel pour les services périscolaires de Dun-sur-Auron pour les trois enfants domiciliés à OSMERY qui ont fréquenté ces services pendant l'année scolaire 2014/2015 ;
- décide de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale à compter du 31 décembre 2015, comme le permet la loi NOTRe publiée au Journal officiel du 8 août 2015 (articles L.123-4 et L.123-4-1 du code de l'action sociale et des familles). A compter de la dissolution, la commune exercera elle-même la compétence;
- décide de renouveler la mise à disposition d'un adjoint technique, à la communauté de communes Le Dunois pour assurer l'entretien ménager de l'école maternelle.
- décide des critères d'évaluation de l'entretien professionnel annuel obligatoire avec les agents communaux;
- décide de demander un devis pour une porte d'accès aux toilettes de la salle Serge Vinçon depuis l'extérieur, à l'entreprise Delange ;
- décide de demander un devis pour un bardage en tôle pour le local technique à l'entreprise Desjean
- décide de contacter ERDF pour le déplacement du câble électrique près du local technique pour permettre la pose du conteneur à verre et son vidage par les engins de levage ;
- pour les ralentisseurs sur le route départementale 10, à l'entrée du bourg en provenance de Raymond, monsieur le maire a reçu la visite d'un responsable du service des routes du Conseil Départemental qui va faire des propositions d'aménagement ;
- demande que les commissions communales créées à la suite des élections municipales soient convoquées pour préparer les dossiers à présenter aux réunions du conseil municipal ;
- fixe la prochaine réunion au mercredi 3 février 2016 à 19 heures, à la mairie.

**Le Maire,**

**Patrick de BRUNIER**